



COLLEGE DE GOULAIN  
UN PROJET D'ETABLISSEMENT  
2018 – 2021

Pour TOUS les ELEVES qui PERMET à CHACUN :

- D'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir la construction d'une orientation choisie,
- De se construire en citoyen lucide, responsable et autonome, respectueux de lui-même, d'autrui et de son environnement,
- De développer sa culture personnelle dans un parcours culturel, artistique et sportif suivi tout au long de ses années collège.

Article 18 de la loi du 10 juillet 1989 :

- définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux.
- fait l'objet d'une évaluation.
- précise les activités scolaires et périscolaires prévues à cette fin.
- Y sont associés les membres de la communauté éducative
- doit être adopté par le conseil d'administration.

Article 34 de la loi du 23 avril 2005

- précise les voies ou moyens mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour y associer les parents,
- détermine les modalités d'évaluation des résultats atteints,

Circulaire du 17 mai 1990 (n°90-108, BO N°21 du 24 mai 1990) : exigences, procédures, démarche, contenu pédagogique, leviers, évaluation, validation,

Circulaire du 9 janvier 2007 (2007-011, BO n°3 du 18 janvier 2007) : expérimentations pédagogiques, conseil pédagogique, contrat d'objectifs,

*« Le nouveau projet académique 2018-2022 est articulé, dans une volonté de continuité, autour des quatre ambitions qui structuraient déjà le précédent. REUSSITE, INSERTION, SOLIDARITE, COOPERATION.*

*Dans le cadre de la politique ministérielle ce projet vise à accroître l'équité de notre système éducatif et à développer l'école de la confiance :*

- *Equité, car nous devons sans cesse porter attention à celles et ceux qui risqueraient de rester au bord du chemin : élèves en difficulté scolaire, élèves en risque de décrochage, élèves harcelés, familles en situation de pauvreté .....*
- *La confiance, car c'est le fondement de la réussite et du fonctionnement amélioré de notre système : que les jeunes aient confiance en eux et en la société, que les familles et nos partenaires aient confiance en l'école, que les relations à l'interne de notre système soient fondées sur la confiance. »*

*Le bilan (rapport de fonctionnement) de notre précédent projet montre les actions qui ont été mises en œuvre dans l'établissement atteste du lien avec le projet académique. C'est pourquoi, ce projet dans la continuité du précédent est le résultat d'un travail d'Equipe, fondé sur le dialogue et la concertation où chacun a apporté son analyse et a été force de proposition.*

*Sa mise en œuvre se fera dans le même esprit démocratique.*

*Les projets proposés chaque année devront être en lien avec ce projet d'établissement et le contrat d'objectifs signé par Monsieur le Recteur Marois le 4 juillet 2018*

*Le rapport de fonctionnement servira d'évaluation annuelle.*

## **AXE 1 : REUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ELEVES**

**Axe 1-1 :** Maitrise du socle de connaissances de compétences et de culture commun à tous les élèves à l'issue de l'enseignement obligatoire,

**Axe 1-2 :** Développement de projets mobilisateurs pour les élèves,

Axe 1-2-1 : Projets disciplinaires, projets porteur par classe, expérimentation pédagogique,

Axe 1-2-2 : Projets transdisciplinaires innovants (type EIST),

Axe 1-2-3 : Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance.

**Axe 1-3 :** Donner à chaque élève la possibilité de réussir la poursuite de son parcours scolaire, de continuer avec succès des études supérieures, de préparer ou de réussir son insertion professionnelle,

**Axe 1-4 :** Prise en charge de la difficulté scolaire,

## **AXE 2 : LE COLLEGE, LIEU D'APPRENTISSAGE ET D'EXPERIENCES POUR PERMETTRE A CHAQUE ELEVE DE DEVENIR UN CITOYEN AUTONOME, RESPONSABLE, RESPECTUEUX ET ENGAGE**

**Axe 2-1 :** Le collège comme lieu d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté,

Axe 2-1-1 : Apprendre aux élèves à devenir des citoyens éclairés,

Axe 2-1-2 : Donner à chacun la possibilité d'un engagement citoyen,

Axe 2-1-3 : Faire de l'éducation à l'environnement une de nos priorités afin d'encourager l'engagement personnel pour la sauvegarde de la planète.

**Axe 2-2 :** Veiller au « bien vivre » : Le collège de Goulaine

Axe 2-2-1 : Prendre le temps de l'accueil et du suivi pour favoriser les relations à l'intégration

Axe 2-2-2 : Mettre en place des pratiques et des exigences communes et cohérentes, favorisant la justice, la sécurité et le mieux vivre au collège

Axe 2-2-3 : Prévenir la violence en amenant chacun à devenir tolérant, solidaire et respectueux des différences de l'autre.

Axe 2-2-4 : Développer la convivialité dans l'établissement, pour tous.

## **AXE 3 : OUVERTURE SUR LE MONDE : «LEVIER D'EMANCIPATION ET D'INTEGRATION SOCIALE »**

**Axe 3-1 :** Mettre en place d'un parcours culturel et artistique (circulaire 2013-073 du 3/05/2013) pour que chaque élève construise une citoyenneté ouverte et responsable,

**Axe 3-2 :** Développer des compétences citoyennes et culturelles à travers l'ouverture à l'international et l'usage des langues vivantes

## AXE 1 : REUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ELEVES

Les élèves de Goulaine sont pour la plupart issus de catégories, socio-professionnelles favorisées. Les résultats en matière de DNB et d'orientation sont plus que satisfaisants dans l'ensemble mais ne doivent nous faire oublier les élèves à besoins particuliers : en difficulté, voire en grande difficulté ainsi que ceux, de plus en plus nombreux, en situation de handicap,

Les liaisons inter cycles et la création d'un conseil école-collège nous permettent de préparer l'entrée et la sortie des élèves au collège et harmonisant les attentes à chaque niveau de parcours.

### **Axe1-1 Maitrise du socle de connaissances et de compétences et de culture à tous les élèves à l'issue de l'enseignement obligatoire :**

Loi n°2013-595 du 8/07/2013 d'orientation et de programmation : « ...La scolarité obligatoire doit **garantir les moyens nécessaires à l'acquisition de ce socle** .... » « ....**Les modalités de la notation** des élèves doivent évoluer pour éviter une « notation sanction » à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. En tout état de cause, l'évaluation doit permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève.

Définition du socle commun : Ensemble de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire pour poursuivre leur formation, construire leur avenir professionnel et réussir leur vie en société en évaluant « les fondamentaux, les attitudes, l'autonomie ».

Toutes les disciplines enseignées et toutes les activités proposées au collège sont et peuvent être mises au service de l'acquisition du socle commun.

Dans un esprit d'équité et d'égalité entre tous les élèves **un consensus** doit exister en ce qui concerne :

#### **Les Objectifs :**

- Poursuivre et améliorer l'enseignement et l'évaluation par compétences tout au long des cycles,
- Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève du collège.

#### **Moyens :**

- Utiliser les PPRE, PAP, PAI, PPS, PI.... comme des outils de communication, de réussite et de remédiation,
- Développer les pratiques pédagogiques : coopération, différenciation, remédiation.... et les dispositifs de Co animation,
- Etre attentif à la mise en place des enseignements : tout en conservant son autonomie pédagogique, chaque professeur s'attachera à ce que les objectifs de chaque séance soient clairs, compris des élèves en vue d'une appropriation personnalisée,
- Formation des enseignants en fonction des besoins à déterminer chaque année, (formation PAF, établissement, autres ....),
- Poursuite de la réflexion sur les pratiques communes : une fois acceptées en plénière, elles doivent être connues et respectées par tous, (dossier de rentrée),
- Projets d'AP définis par le collectif chaque année : Ex : AP neurosciences, AP numérique...
- Mise en place du dispositif « Devoirs faits »,
- Construire un projet de formation des élèves à l'utilisation du numérique,
- Appropriation par tous les élèves et les familles de l'évaluation par compétence par la généralisation des bulletins par compétences sur tous les niveaux.

#### **Évaluation :**

- Maîtrise du socle,
- Evolution des dispositifs de remédiation, d'adaptation d'enseignements,
- Formations mises en place.

Pour offrir aux élèves la possibilité d'une adaptation réussie et une meilleure prise en charge au niveau supérieur, nous nous attacherons à poursuivre la diffusion des informations :

- Liaison école –collège : Conseil Ecole Collège, PPRE passerelle, PAI, Formations communes, échanges de pratiques, dossiers scolaire
- Liaison Collège – Lycée : favoriser les échanges et le travail de proximité : Enseignants/Enseignants, Enseignants/Elèves, Elèves/Elèves...

## **Axe 1-2 : Développement de projets mobilisateurs pour les élèves**

Ces projets découlent du projet d'établissement et portent les choix pédagogiques de l'équipe enseignante.

Ils doivent participer à la construction de compétences, être un élément de mobilisation pour les élèves, de cohésion du « groupe classe ».

### **Objectifs :**

- Développer les projets pédagogiques permettant de placer les élèves dans des situations qui donnent du sens aux apprentissages et créent du lien,
- Valoriser le travail d'équipe tant pour les élèves que pour les enseignants tout en préservant l'accompagnement individualisé de l'élève,
- Enseigner et évaluer par compétences,
- Participer à la prévention du décrochage scolaire,
- Diminuer les conflits au sein des classes.

### **Axe 1-2-1 : Projets disciplinaires, projets porteur par classe, expérimentation pédagogique**

Les projets peuvent émaner des enseignants, d'une collectivité, d'un partenaire extérieur, ils doivent :

- être connus de tous et faire l'objet d'un affichage, d'une diffusion interne et ou externe,
- faire l'objet d'une « fiche projet » précise, respecter la procédure de validation,
- Impliquer le maximum de professeurs de l'équipe éducative, privilégier les EPI,
- faire l'objet d'un bilan (fiche bilan).

### **Axe 1 - 2 - 2 : Projets transdisciplinaires et/ou innovants (Classes COP, EIST, EMC et EPI):**

Ces dispositifs permettent de développer les projets innovants et transdisciplinaires qui placent les élèves dans des situations de recherches expérimentales et d'investigation, de coopération, d'engagement, de médiation..... Ils permettront :

- l'acquisition de méthodes de travail,
- le développement du travail en équipe,
- la mise en œuvre de l'esprit de recherche et de créativité,
- la réalisation d'activités concrètes
- l'utilisation de nouvelles technologies
- le développement de compétences psychosociales

### **Axe 1-2-3 : Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance**

- Mise en place de classes coopératives en 6ème
- Mise en place d'un AP neurosciences
- Mise en place de pratiques communes

### **Les ressources utilisées :**

- Humaines : les personnes ressources institutionnelles, partenaires extérieurs hors Education Nationale, Réseaux pédagogiques de bassin, Formations .....
- Logistiques : Outils d'évaluation, Ressources documentaires et pédagogiques (Tableaux récapitulatifs avec objectifs et compétences, LSU .....
- Financières : DHG, ouverture de lignes budgétaires, participations éventuelles des familles et de partenaires extérieurs, subventions (DAAC, DRAAC, « Grandir avec la culture »...)

### **Evaluation :**

- Poursuivre l'évaluation par compétences : évolution de l'utilisation de d'application adaptée (Pronote, autres), validation du LSU 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>)
- Nombre de projets mis en œuvre et réalisés, nombre de classes impliquées,
- Nombre d'enseignants et de disciplines impliqués,
- Production des équipes : progressions, publications,
- Amélioration du bilan vie scolaire,

- Réussite scolaire : taux attendu et réussite scolaire en n+1

### **AXE 1-3 : Donner à chaque élève la possibilité de réussir la poursuite de son parcours scolaire, de continuer avec succès des études supérieures, de préparer ou de réussir son insertion professionnelle**

Les élèves du collège de Goulaine se dirigent majoritairement vers des BAC 94% en 2018, et 80% ont obtenu leur premier vœu. Le LGT de la Herdrie reste le lycée de secteur le plus demandé. Les choix d'orientation se font donc toujours majoritairement vers des études longues et plus particulièrement scientifiques. Si le choix d'un métier est repoussé au maximum pour le plus grand nombre, il faut cependant que tous sortent du collège en ayant construit et choisi leur orientation. Que le travail sur l'orientation puisse être un moteur de réussite personnelle.

**Le parcours avenir** doit permettre aux élèves d'élaborer progressivement un projet individuel de formation, fondé sur une connaissance du monde économique et professionnel, ainsi que des voies de formation et des métiers.

#### **Objectifs :**

- Permettre à chaque élève d'identifier le lien entre son travail scolaire et son itinéraire de formation, le mettre sur la voie de sa réussite,
- Faire du parcours avenir un support de projets transversaux, articulant informations, enseignements et actions de formation (des enseignants et des élèves),
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative.

#### **Moyens :**

- Faire acquérir aux élèves une culture les impliquant très tôt dans la recherche de connaissances les plus diverses. Donner une cohérence à son parcours  
Connaissance de soi, des autres, de l'environnement, des filières, des métiers dès la 6<sup>ème</sup>,  
Travail des équipes pédagogiques autour de la PSY EN, de l'infirmière, de l'équipe de direction,  
Réalisation d'un document unique et qui suit l'élève pendant le collège : définir un support (webclasseur),
- Eduquer les élèves à faire des choix, à s'impliquer,  
De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> communiquer largement sur les modalités et les outils (Stages, EPO, ...évaluations, bulletins, documentation ONISEP, CIO, CDI....,  
Avec qui et quand choisir : les paliers d'orientation au collège, l'EPO en 3<sup>ème</sup>, les personnes ressources (PSY EN, PP, les parents, la direction...).
- Être en capacité de s'adapter aux exigences du lycée (en connaître les exigences, qualité et quantité du travail à fournir, acquisition d'une autonomie réelle).
- Développer les liaisons collège-lycée, collège-lycée pro et collège-entreprises.

#### **Évaluation :**

- % d'orientations choisies,
- Enquêtes, rapport PSY EN,
- % EPO réalisés
- % de vœux 1 à l'orientation
- % de réussite au lycée (fin de 2<sup>nd</sup>, doublements ....)
- Maîtrise du socle

**Axe 1 - 4 : Prise en charge de la difficulté scolaire** : Cadre Académique : Solidarité « ne laisser personne au bord du chemin »  
Situation du collège de Goulaine : voir documents annexes : origine des élèves, CSP, élèves boursiers, résultats aux examens et de l'orientation.

**Objectifs** : Travail sur la mise en confiance, l'autonomie, l'initiative, l'estime de soi (Développer les domaines 2 et 3)

- Favoriser la mise en œuvre des dispositifs de personnalisation
- Prévenir l'absentéisme et le décrochage,
- Mettre en place les dispositifs les plus adaptés pour les élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers : Troubles du langage, Troubles du comportement, Allophones, gens du voyage, précoces, ....
- Intégrer dans la mesure du possible, des élèves de la Persagotière : Inclusion dans des classes sur des enseignements qui les mettent en situation de réussite, Participer activement à la mise en place des PPS
- Développer les échanges de pratiques avec les enseignants spécialisés et ceux du collège,
- Faire participer les élèves à un maximum d'activités péri scolaires : club, UNSS ; foyer....ateliers « zen »
- Être à l'écoute des besoins des élèves,
- Veillez à prendre l'élève dans sa globalité en prenant aussi en compte son environnement familial, sa santé.....en développant le lien avec les familles, les éducateurs, et les professionnels de la santé (ex : orthophoniste, psychologue...)
- Repérage précoce pour prise en charge rapide et adaptée

**Ressources utilisées :**

- Humaines : Partenariat avec les familles et intervenants spécialisés à travers les Equipes éducatives, les ESS, les Cellules de veille, les Conseils de classe, les entretiens élèves/ parents/professeurs, les commissions éducatives,

**Formation des enseignants**, développement du travail d'équipe, prise en compte par la pédagogie différenciée et de la différenciation pédagogique, Les projets pluridisciplinaires EPI (axe 1-2)

- Logistiques : Dispositifs d'accompagnement personnalisé : AP, PPRE passerelle ou non, PAP, et Devoirs faits.
- Financières : DHG et accompagnement éducatif

**Évaluation :**

- Taux d'absentéisme,
- Les résultats,
- L'attitude de l'élève,
- L'ambiance de classe,
- Étude des PPRE Passerelles et leur évolution jusqu'à la sortie du collège : quantitatif et qualitatif
- Chiffres sur les inclusions des élèves de la Persagotière
- Maîtrise des compétences des domaines 2 et 3.

## **AXE 2 : LE COLLÈGE, D'APPRENTISSAGES ET D'EXPÉRIENCES POUR PERMETTRE A CHAQUE ELEVE DE DEVENIR UN CITOYEN AUTONOME, RESPONSABLE, RESPECTUEUX ET ENGAGÉ**

Le collège est aussi un lieu de vie qui doit préparer les élèves à leur vie de citoyen et favoriser le "vivre ensemble" par l'acquisition de valeurs humaines et républicaines.

### **Axe 2-1 : Le collège comme lieu d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté**

#### ***Objectif 1 : Apprendre aux élèves à devenir des citoyens éclairés***

- Permettre aux élèves d'acquérir le vocabulaire et de comprendre les valeurs citoyennes,
- Développer les Compétences Psycho Sociales (CPS) mentionnées dans le Socle Commun,
- Travailler en EMC sur les valeurs de la république : Charte de la laïcité, symboles républicains, Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, droits des enfants...
- Diversifier les actions menées dans le cadre du CESC de la 6ème à la 3ème autour de grands thèmes tels que : santé, éducation aux médias et à Internet, éducation morale et civique, développement durable....
- Prévoir des rencontres avec des élus et des personnes engagées dans la vie de la cité,
- Former et accompagner les élèves engagés : délégués de classe (dont délégués au conseil d'administration et éco délégués), représentants CVC, Assistants de sécurité....ASSEC,

#### **Evaluation :**

- % Validation des domaines 2 et 3 du socle commun
- Formalisation du parcours citoyen
- Bilan des rencontres et visites
- Bilan auprès des élèves engagés

#### ***Objectif 2 : Donner à chacun la possibilité d'un engagement citoyen***

- Valoriser une participation active des élèves, des parents et des personnels volontaires :
- \*dans les différentes instances : Conseil d'Administration et ses commissions, Conseils de classe, Foyer Socioéducatif, Association Sportive, Conseil des délégués, Conseil de la Vie Collégienne, Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté, Conseil pédagogique .....
- \*dans les différents protocoles liés à la sécurité : création d'un groupe d'élèves assistants de sécurité (ASSEC)
- \*dans des projets tels que le "Réseau Sentinelle" ou la « médiation par les pairs »
- \*dans des projets citoyens liés au développement durable, à des actions humanitaires, à l'organisation de la journée des talents...
- \*dans des situations favorisant l'apprentissage de l'autonomie : travaux en autonomie dans la salle citoyenne pour les délégués, travaux de groupes dans les petites salles face au CDI ou dans la petite salle d'étude, animation de clubs du FSE, participation active dans la présentation du collège lors des Portes Ouvertes ...dans les travaux en classe,
- \*dans le cadre de la classe par la mise en place de classes coopératives en 6<sup>ème</sup>
- \*dans les associations de parents d'élèves

#### **Evaluation :**

- Force de proposition des élèves élus,
- Bilan des intégrations,
- Bilan des actions,
- Bilan des partenariats,
- Bilan des mandats,



**Objectif 3 : Faire de l'éducation à l'environnement une de nos priorités afin d'encourager l'engagement personnel pour la sauvegarde de la planète**

- Limiter les fournitures et les consommations de papier.....
- En restauration : avoir une gestion raisonnée des achats, privilégier les circuits courts, suivre les productions saisonnières en maintenant une certaine variété. Analyser les quantités de déchets produites pour limiter leur quantité. Avoir une gestion écologique des déchets (méthanisation, compostage), élaborer des projets avec les élèves autour des menus et travailler en collaboration avec les cuisiniers, les agents, le CG44, les parents et les professeurs de SVT
- Développer les expériences autour du thème de l'environnement et l'écologie dans le cadre de l'EIST ...
- Maitriser l'énergie : travailler avec le Conseil départemental (soutien vers des projets globaux d'éducation à l'environnement.....)
- Recycler : papier, piles et cartouches

**Evaluation :**

- Evolution du « poids » des fournitures demandées aux élèves
- Relevés du nombre de photocopies
- Bilan du club écolo (volume, recyclage....)
- Bilan projet restauration : Evolution du poids des déchets cuisine/modification des comportements au self/relations interpersonnelles...
- Bilan énergétique du collège
- % Validation des compétences sociales du socle commun

**Axe 2-2 : Veiller au « bien vivre » au collège de Goulaine**

**Objectif 1 : Prendre le temps de l'accueil et du suivi pour favoriser les relations et l'intégration**

Accueil des élèves :

- Créer des temps de rencontres en amont : Portes ouvertes pour les CM2, projets prévus dans la liaison cycle 3 et le Conseil Ecoles-Collège
- Rechercher la bonne connaissance des élèves par la commission de liaison
- Travailler sur la mise en place d'outils d'Accompagnement des élèves : Projets d'Accueil Individualisés ou Personnalisés (PAI et PAP)..... PPRE PASSERELLES.....fiches de liaison....
- Aménager la journée de rentrée en fonction du niveau de classe
- Prévoir un accueil individualisé pour les arrivées en cours d'année scolaire
- Communiquer à propos des points d'écoute : Vie scolaire, infirmière, PsyEN, AS
- Mettre en place un suivi particulier des élèves en situation de handicap,
- Travailler sur les journées d'intégration 6<sup>ème</sup>

Accueil des familles :

- Soigner la création des documents de présentation du collège
- Veiller à une écoute bienveillante lors des contacts téléphoniques et des entretiens avec les familles
- Prévoir des rencontres avec les personnels en fonction des besoins de l'élève : équipes éducatives entretiens individuels avec les parents....
- Mettre à disposition des lieux conviviaux et confidentiels (salles face aux CDI)

Accueil (nouveaux) des personnels :

- Optimiser les journées de prérentrée : proposer un dossier de rentrée offrant une bonne connaissance du collège et de sa culture (notamment les protocoles pour les pratiques communes). Favoriser la connaissance des collègues par une présentation de chacun et les échanges personnels et collectifs
- Favoriser l'arrivée et l'intégration des nouveaux personnels, que ce soit en début ou en cours d'année pour les remplaçants, les stagiaires, les apprentis professeurs, AESH, en mettant en place des réunions ou des rencontres plus personnalisées, en informant les autres collègues à l'avance de leur arrivée,
- Faire du projet d'établissement la ligne de conduite des engagements de chacun,
- Réaliser un trombinoscope avec affichage sur les casiers afin de favoriser une intégration rapide

- Créer un sentiment d'appartenance à la communauté avec des actions de l'amicale des personnels

**Evaluation :**

- Bilan de la liaison cm2/6ième (PO/inscriptions, presse...) et du Conseil Ecoles-Collège
- Bilan des conseils pédagogiques
- % de prise en charge (dispositifs, infirmier....), Tableau récapitulatif
- Enquête auprès des usagers
- Bilan de l'Intégration des nouveaux personnels

**Objectif 2 : Mettre en place des pratiques et des exigences communes et cohérentes, favorisant la justice, la sécurité et le mieux vivre au collège**

- Définir entre personnels du collège des manières d'agir communes faces aux situations, les formaliser par écrit (protocoles communiqués dans le dossier de rentrée)
- Prendre soin de traiter les situations avec professionnalisme, équité, et bienveillance
- Mettre l'accent sur la connaissance des lois du collège (règlement intérieur, charte informatique ...)
- Utiliser les outils de réparation en privilégiant les décisions éducatives dans les punitions et les sanctions, les faire connaître et favoriser le dialogue avec les élèves (information et explication concernant les sanctions), étudier leurs impacts et leurs suites
- Elaborer les règles avec les élèves à travers la participation à l'écriture du règlement intérieur ou les chartes créées au sein des classes,
- Créer des outils clairs de transmission aux familles (carnet de correspondance, règlement intérieur...fiche de suivi, permis à points....)
- Développer la communication à travers l'outil e-lyco (mises à jour régulières), sans oublier les informations écrites dans le carnet
- S'attacher à donner des informations fiables aux élèves et aux familles
- Favoriser les liens entre les services : réunions interservices, concertation commune, projets

**Evaluation :**

- Enquêtes de satisfaction auprès des usagers (élèves, parents, personnels...)
- Nombre de projets communs
- Retours des parents au sujet de l'information
- Analyse du registre des punitions sanctions, Bilan vie scolaire

**Objectif 3 : Prévenir la violence en amenant chacun à devenir tolérant, solidaire et respectueux des différences de l'autre**

- Développer des projets comme favorisant l'auto discipline : « la médiation entre élèves » ou l'action « réseau sentinelles »,
- Rester attentif au vécu des élèves et réagir rapidement en cas de problème,
- Combattre toutes les formes de discriminations :
  - \* en participant à des projets, des concours, des journées symboliques comme celle contre le harcèlement ou le racisme
  - \* en mettant en place des actions de prévention dans les classes dans le cadre du CESC
  - \* en accompagnant d'éventuelles victimes et en sanctionnant justement et équitablement les auteurs,
- Prévoir un temps commun dès le 1er trimestre pour mener une réflexion collective dans toutes les classes
- Favoriser l'apprentissage du numérique responsable,
- Inclure les élèves à besoins particuliers dans des classes hétérogènes,
- Développer le tutorat entre élèves (par exemple pendant les heures "devoirs faits" ou les heures d'étude)
- Mettre en place des actions de solidarité qui mobilisent la collectivité en fédérant les personnes autour d'une cause (actions CESC)

**Evaluation :**

- Analyse de la médiation entre élèves (fréquentation, nature des conflits, résultats....),
- Evolution du nombre de punitions et sanctions pour problèmes entre élèves et concernant les usages du numérique
- Productions sur les thèmes de réflexion
- Analyse du tutorat entre élèves (nombre, objectifs, satisfaction....)
- Nombre de personnes mobilisées pour une cause

- % Validation des compétences du domaine 3

**Objectif 4 : développer la convivialité dans l'établissement pour tous**

- Améliorer les relations interpersonnelles par l'écoute de l'autre et la tolérance
- Prévoir pour les élèves des espaces de parole avec les adultes : accueil bienveillant dans les salles de classes et les bureaux
- Faire du « midi-2 » un vrai moment de détente où les élèves peuvent s'inscrire aux activités mise en place par le FSE, l'Association Sportive et le CDI
- Offrir des espaces sécurisés aux élèves : mise à disposition de casiers, local vélo
- Ouvrir des espaces adaptés aux activités : salle d'étude pour le travail le midi, lecture et recherches au CDI, salles de travaux de groupes, espaces dans le hall avec babyfoots ou sur la cour avec ping-pong ou jeux de ballon, salles dédiées au club musique et au club écolo ...et autres clubs...
- Faire du moment du repas un moment convivial au restaurant scolaire par l'accueil et le soin apporté aux menus et en veillant à une ambiance calme
- Garder les espaces propres et bien entretenus afin de préserver un espace de vie agréable et sain
- Mettre en place des actions conviviales (repas Noël, dress-codes, animations autour d'un thème, jeux, journée des talents, actions amicale du personnel...)

**Evaluation :**

- Climat dans l'établissement
- Fréquentation des activités entre midi-deux
- Nombre d'incidents entre élèves
- Bilan vie scolaire

Ces actions seront déclinées dans des dispositifs variés et transversaux :  
Projet vie scolaire, ☑ projet éducatif, ☑ Projet UNSS, ☑ CESC

## **AXE 3 : OUVERTURE SUR LE MONDE : « Levier d'émancipation et d'intégration sociale »**

### **Axe 3-1 : Mettre en place un parcours d'éducation artistique et culturelle (circulaire 2013-073 du 3/05/2013) pour chaque élève pour construire une citoyenneté ouverte et responsable.**

#### **Objectifs :**

- Permettre à chaque élève de constituer un parcours et de favoriser l'acquisition d'une culture personnelle dans les domaines des arts et du patrimoine
- Garantir à chaque élève sa propre réussite
- Développer l'originalité : projets innovants, basés sur l'expérimentation
- Former à la complexité du monde en développant l'enseignement et l'usage des langues vivantes pour garantir la réussite dans un monde qui évolue.
- Validation du domaine 5 du socle commun et mise en place du PEAC pour chaque élève.

#### **Moyens :**

- Organisation de sorties et de visites pour permettre aux élèves d'être en contact direct avec les œuvres ou le patrimoine local: visites d'expositions ou de lieux de culture tels que le mémorial de l'esclavage, le château des ducs de Bretagne, le Musée d'arts de Nantes....
- Faire venir des expositions en utilisant l'espace « EXPO », Galerie du collège de Goulaine en partenariat avec l'ESBANM...
- Inviter des intervenants extérieurs au collège pour participer à des projets : Radio Prun', comédiens locaux, Musique et Danse en Loire Atlantique (projets danse, cirque, musique en lien avec d'autres disciplines)...
- Tirer parti des équipements municipaux à proximité du collège : La salle Paul Bouin, le Quatrain, la médiathèque...
- Participer à des événements comme Les Utopiales, la Fête de la science...
- Participer à des concours qui offrent aux élèves une « confrontation » avec l'extérieur du collège
- Chaque élève conservera la « mémoire de son parcours pour qu'il se l'approprie pleinement ». Modalités et supports à déterminer : élaboration d'un document « mémoire collective » consultable facilement et par tous, (portfolio sur e-lyco...), élaboration par l'élève tout au long de la scolarité d'un document retraçant son parcours (journal de bord, carnet de voyage... numérique ou papier).
- Valoriser les productions et Exposer leurs talents : journée(s) des talents, dans la salle d'exposition, sur les murs du collège, dans les revues municipales, sur e-lyco..., spectacles section arts du cirque et club chorale, club musique (orchestre de rock), théâtre...
- Exploiter toutes les expériences vécues par les élèves durant leur scolarité en les guidant et en les accompagnants dans la construction de leur parcours culturel et artistique.
- Développer, renforcer et valoriser les pratiques artistiques des élèves

### **Axe 3-2 : Développer des compétences citoyennes et culturelles à travers l'ouverture à l'international et l'usage des langues vivantes**

#### **Objectifs:**

- Développer l'enseignement et l'usage des langues vivantes pour garantir la réussite dans un monde qui évolue
- Développer des compétences citoyennes et culturelles
- Ouvrir à l'Europe et à l'international
- Former à la complexité du monde

#### **Moyens :**

- Travailler l'ouverture à l'Europe et à l'international sur des projets de jumelage et d'échanges afin de permettre aux élèves d'améliorer la maîtrise des langues et de développer des compétences interculturelles.... (Séjours linguistiques et culturels, contrats d'études, EPI Canada avec la DNL et l'EPS en anglais...)
- Optimiser les ressources et outils numériques (ex projet de classe web radio, utilisation fond vert, réalisation de capsules vidéo...)
- Développer la mobilité virtuelle, les échanges épistolaires ou e-twinning avec des établissements étrangers, ouvert à toutes les disciplines.
- Proposer des dispositifs innovants quant à la répartition des heures, et des projets qui permettent de développer la curiosité culturelle à travers des expériences variées et adaptées aux élèves.
- Ouverture à la culture antique proposée à tous les élèves (reproposées chaque année à tous = circulaire janvier 2018 (?) enseignement LCA)

- Utiliser la charte des séjours comme un outil de communication et d'organisation cohérent et respectueux de l'équité.
- Participer à des événements culturels (Festival du film espagnol .....
- Favoriser la transdisciplinarité et la démarche de projet pour développer la curiosité intellectuelle

### **Axe 3-2-3 : Construire une citoyenneté ouverte et responsable à travers les activités sportives en dehors des enseignements obligatoires de l'EPS :**

**Objectif 1 :** Promouvoir l'Association Sportive afin de permettre à chaque élève

- de découvrir de nouvelles activités en fonction de ses goûts, de ses aptitudes
- de pratiquer à différents niveaux, de la découverte à la spécialisation
- de s'éprouver physiquement, de se surpasser et de s'engager au sein d'un collectif afin de représenter son collège dans les compétitions inter-établissements (développer le sentiment d'appartenance)
- de s'engager au sein d'une association en tant que pratiquant, jeune officiel, jeune coach ou reporter : développer le sens des responsabilités et l'autonomie
- de s'engager dans des projets humanitaires lors du cross du collège (ELA, Virades de l'Espoir, Téléthon ou autre...)

**Moyens :** Proposition d'un large choix d'activités : Cross, Badminton, Handball, Arts du Cirque, Tennis de table, Athlétisme ; activités de pleine nature ...

**Objectif 2 :** Faciliter les projets sportifs citoyens : séjour citoyen (ski à la Norma...) mais aussi sorties de niveaux ou de classe sur des structures collaboratives (Base de Vioraux ....)

**Moyens :** Engagement des enseignants et des parents dans l'encadrement, la recherche de ressources financières favorisant l'équité

**Evaluation :** % inscrits AS, résultats UNSS

- % Validation des compétences 6 et 7 du socle commun
- % d'élèves partant en séjour citoyen, ou autres projets collectifs
- Analyse des raisons des non-départs